

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monte Carlo modèle 1AZ37 (5 places) (moteur 3,8 litres - 4 turbo)	CH 0339 14
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of G. M. Co., Warren, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Monte Carlo 1AZ37" et "CH 0339 14" devant le No du châssis "1Z373A."		
Plaquette constructeur	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile		
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise		
Identification du moteur	" 38 " à gauche, à l'avant latéralement sur la culasse, derrière pompe assistance direction (importateur)		
Importateur principal	General Motors Suisse SA., 2501 Bienne		
Véhicule homologué	1Z373AD 446 093		

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique avec assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, assistance par dépression, AR = limiteur AV = soupape de dosage
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire, pédale
Ralentisseur	-
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe témoin combinée

Carrosserie	limousine (Coupé)		
Nombre de portes	2	Indic. vitesse	km/h
Ceintures sécurité	AV+AR SAE J-4c; ECE-14	Rétroviseurs	intérieur / gauche / droite
Cale	-	Attelage	
Antivol	verrouillage de la direction + boîte c.v.		

Nombre de places	t 5 av 2	centre	ar 3
Dimensions	intérieur	extérieur	
Longueur		5090	Empattements 2745
Largeur		1816	Essieu double av ar
Hauteur		1420	Voie av 1476 ar 1467
Porte à faux	lat.		Voies av ar
	av	1077	ar
	ar	1268	Braquage ° g 11300 d 11300

Distance volant - vers l'avant du véhicule ->

Moteur	BUICK	Type	V6-231 4bbl(5)
Marque		Temps	4
Construction	V	Position	avant
Carburant	B	Nombre cylindres	6
Refroidissement	eau	Course	86,36
Alésage	96,52	CV-impôt	19,30
Cylindrée	2789	à V/min	4000
Puissance en kW	125		
CV	170 SAE-net		
Bruit à l'arrêt	70,5 dB(A)	à V/min	3000 x
Silencieux	1 = 510 x 250 x 140 mm		
Mesure des gaz	ECE-15.03; CO 0,15 % à 785 t/min		*
Déparasitage	OCB, annexe B, chiffres 3+4 = D		

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	890	670	1550
Charge utile	110	240	350
Poids total	990	910	1900
Garantie fabr.			2160
Dimens. pneus	P 205/70 R 14	P 205/70 R 14	(Variantes +)
Ply/bars	- / 1,8	- / 2,0	voir remarques)
Charge	1070	1130	
pour V max	varie selon la marque, minimum 190 km/h		

Garantie poids remorquable avec frein	1550
Garantie poids remorquable sans frein	454
Garantie poids de l'ensemble	
Poids remorquable testé	1550
Vitesse maximale selon le constructeur	190 km/h
Vitesse maximale testée	km/h
Charge garantie sur le toit	73 kg

Equipelement	HR	(E)	
Feux de route	HCA	(E)	
Feux de croisement	A	(E)	dans HCA
Feux de position	R-S1	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av 1	(E)	AV/1 complément ar 2a (E)
Catadiopres	av		AV ar SAE A., DOT
Feux de gabarit	av		ar
Feux complémentaires			
Eclairage plaque			2/ séparé
Essuie-glace			2/ balais avec/ sans lave-glace
Avertisseurs			DELCO REMY A+F
			ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T Monte Carlo		
Homologation			
N°	CH	0339 14	
Carrosserie	limousine		
Places	total	5	avant 2
Poids à vide	1550	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	19,30
Poids total	2160	Cylindrée	3789

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,41 = 72 dB/A (ECE-9).
- *) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve dans le compartiment du moteur, sur la plaquette du constructeur.
- +) Variante de pneus : P 195/75 R 14 AV 1100 (1,8) AR 1100 (1,8) V-max. varie selon la marque, minimum 190 km/h
 185 ER 14 1090 (2,1) 1130 (2,2) 210 km/h
 205/70 HR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 210 km/h
 195/70 HR 14 1090 (2,2) 1120 (2,3) 210 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont débranchés;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont débranchés et remplacés par des feux homologués E;
- les catadiopres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- ampoules: feux rouges/stop = 21/5 W, clignoteurs = 21/5 W (seuls les filaments 21 W sont connectés);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière, jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème de la marque modifié (par un demi-anneau), peut être admis.

Lieu et date de l'homologation Studen, 17.05.80

Service fédéral d'homologation